

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 04611 Numéro SIREN : 752 527 986 Nom ou dénomination : A2JVL

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2019 sous le numéro de dépôt 3287

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A2JVL SASU

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 51, avenue de la république 93110 ROSNY SOUS BOIS

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 5 2 5 2 7 9 8 6 0 0 0 1 8

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122017		N-1 31122016			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 300	AG	58	2 242			
		Fonds commercial (1)	AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO					
		Constructions	AP		AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 782	AU	271	1 511	669		
		Immobilisations en cours	AV		AW					
		Avances et acomptes	AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	1 000	CV		1 000	1000		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC					
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
		Prêts	BF		BG					
		Autres immobilisations financières*	BH		BI					
TOTAL (II)			BJ	5 082	BK	329	4 753	1669		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
		Marchandises	BT		BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	7 847	BY		7 847			
		Autres créances (3)	BZ	84 467	CA		84 467	103 633		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE					
Disponibilités		CF	9 464	CG		9 464	28 154			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI						
	TOTAL (III)	CJ	101 778	CK		101 778	131 787			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	106 860	IA	329	106 531	104 769			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A2JVL SASU				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500)			DA	500	500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(44 232)	(30 132)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(51 465)	(14 100)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(95 197)	(43 732)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	11 141	4 560
	Dettes fiscales et sociales			DY	67 099	48 825
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	123 488	123 803
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	201 728	177 188	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	106 531	133 456	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	201 728	177 188
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A2JVL SASU							Néant ☐ *	
			Exercice N				Exercice (N - 1)	
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	80 918	FH		FI	80 918 41 667	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	80 918	FK		FL	80 918 41 667	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ	1		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	80 919 41 667	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	38 439 11 814	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 167 2 081	
	Salaires et traitements*					FY	57 714	
	Charges sociales (10)					FZ	22 251	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	323 6	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	121 896 13 901		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(40 977) 27 766		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(40 977) 27 766		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A2JVL SASU				Néant ☐ *																									
				Exercice N		Exercice N - 1																							
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 748																								
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB																									
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC																									
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 748																								
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	43																								
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF																									
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG																									
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	43																								
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	2 705																								
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ																									
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	12 592		41 866																						
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	83 067		41 667																						
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	134 532		55 767																						
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(51 465)		(14 100)																						
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO																									
	(2)	Dont	produits de location immobilières	HY																									
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG																									
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP																									
			- Crédit-bail immobilier	HQ																									
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH																									
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ																									
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK																									
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX																									
	(9)	Dont transferts de charges		A1																									
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2																									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3																									
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4																									
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9																								
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																		
Exercice N																													
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																												
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs																		
Exercice N																													
Charges antérieures	Produits antérieurs																												

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A2JVL SASU										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF	2 300	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	674	LC		LD	1 108	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN		LO		LP	1 108	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U	1000	8V		8W		
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV		
	TOTAL IV				LQ	1 000	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 674	ØH		ØJ	3 408		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	2 300	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 782	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	1 782	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	1 000	ØZ		
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 000	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	5 082	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **A2JVL SASU**

Néant ☒ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF	58	PG		PH	58		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6	QM	265	QN		QO	271		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	6	QV	265	QW		QX	271		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	6	ØP	323	ØQ		ØR	329		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **A2JVL SASU**

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **A2JVL SASU**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	7 847		7 847						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie* (antérieurement constituée* U0)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 770		1 770					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	82 697		82 697						
	Charges constatées d'avance	VS									
TOTAUX		VT	92 314	VU	92 314	VV					
RENOIS	(1) Montant des	VD									
	– Prêts accordés en cours d'exercice	VE									
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	11 141		11 141						
Personnel et comptes rattachés		8C	3 500		3 500						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 158		8 158						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	52 458		52 458						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 982		2 982						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	123 488		123 488						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	201 728	VZ	201 728						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		114 987				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

A2JVL**Société par actions simplifiée**

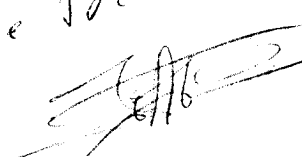
Au capital social de 500 €

**Siège social : 51, avenue de République
93110 RONY SOUS BOIS****752 527 986 R.C.S. BOBIGNY****ANNEXE COMPTABLE**

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2017 dont le montant total est de 106 531 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le montant total est de 134 532 € dégageant une perte nette comptable de 51 464 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

*Copie certifiée conforme
le Président*


SOMMAIRE DE L'ANNEXE

ELEMENT N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01.01.2017 AU 31.12 2017	INFORMATIONS			
		PRODUITES		NON PRODUITES	
		NOTE N°	TABLEAU N°	N/S	N/A
1	CHAPITRE 1 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	X			
2	CHAPITRE 2 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES				
	1. Principes comptables mis en oeuvre.....	2.1			
	2. Méthodes d'évaluation.....	2.2			
	3. Calcul des amortissements et des provisions.....	2.3			
	4. Changements de méthode.....				
	5. Dérogations aux principes comptables.....				X
	6. Informations complémentaires pour donner l'image fidèle.....				X
	CHAPITRE 3 : NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT				
3	Etat de l'actif immobilisé.....		3		
4	Etat des amortissements.....		4		
5	Etat des provisions.....		5.		
6	Etat des échéances des créances et des dettes.....		6		
7	Informations et commentaires sur :				
	1. Eléments relevant de plusieurs portes du bilan.....				X
	2. Entreprises liées.....				X
	3. Réévaluation.....				X
	4. Frais d'établissement.....				X
	5. Frais de recherche appliquée et de développement.....				X
	6. Concessions, brevets, licences, marques.....				X
	7. Fonds commercial.....	7.7			X
	8. Intérêts immobilisés.....				X
	9. Intérêts sur éléments de l'actif.....				X
	10. Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant.....				X
	11. Ecart de conversion.....				
	12. Produits à recevoir.....		7.12		
	13. Charges à payer.....		7.13		
	14. Charges et produits constatés d'avance.....		7.14		
	15. Charges à répartir sur plusieurs exercices.....				X
	16. Composition du capital social.....		7.16		
	17. Parts bénéficiaires.....				
	18. Obligations convertibles.....				X
	19. Ventilation du chiffre d'affaires.....				X
	20. Ventilation de l'impôt société.....				X

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

ELEMENT N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01.01.2017 AU 31.12 2017	INFORMATIONS			
		PRODUITES		NON PRODUITES	
8	CHAPITRE 4 : AUTRES INFORMATIONS	NOTE N°	TABLEAU N°	N/S	N/A
	1. Engagements reçus et donnés.....	8.1.			
	2. Dettes garanties par des sûretés réelles.....				x
	3. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires.....				x
	4. Accroissement, allègement de la dette future d'impôt...				x
	5. Rémunération des dirigeants.....	8.5.			x
	6. Effectif moyen.....	8.6.			x
	7. Engagements en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.....	8.7.			
	8....Engagements en matière de crédit-bail.....	8.8.			
	9. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société.....				x
	10. Tableau et liste des filiales et participations.....	8.10.			

CHAPITRE I

NOTE N° 1.1 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SSCV 3 rue des Mares a dégagé un bénéfice net comptable de 199 281 € au 31 décembre 2017.

Après réintégration fiscale d'une somme de 100 862 € représentant 50 % du résultat fiscal de la SCCV 3, rue des Mares, A2JVL a dégagé un résultat fiscal de 62 670 € générant un impôt sur les bénéfices de 12 592 €, après prise en compte d'une perte comptable de 38 873 € avant réintégrations et déductions fiscales.

La perte comptable de l'exercice est principalement due à la décision prise le 30 juin 2017 par la SCCV 3, rue des Mares de reporter à nouveau le résultat comptable de 296 337 € réalisé au 31 décembre 2016.

Par ailleurs, le compte d'exploitation comprend des frais de personnel pour la première fois depuis la constitution de la société.

CHAPITRE II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

ANNEXE - ELEMENT N° 2 : REGLES ET METHODES COMPTABLES MISES EN OEUVRE

NOTE N° 2.1 : PRINCIPES COMPTABLES MIS EN OEUVRE

1° Hypothèses de base

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 Relatif au Plan Comptable Général. Le règlement de ANC a été homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 publié au Journal officiel de la République française du 15 octobre 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, suivant les hypothèses de base suivantes :

- Image fidèle du patrimoine
- Comparabilité.
- Régularité et sincérité.
- Prudence.
- Importance relative.
- Principe de non-compensation
- Permanence des méthodes d'évaluation et continuité d'exploitation.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro. Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Toute dérogation aux principes généraux et aux hypothèses de base est exposée au Chapitre 2, paragraphes 5 et 6.

2° Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire et suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable général énoncés ci-avant.

Les particularités éventuelles sont exposées dans les notes sur le bilan et le compte de résultat.

NOTE N° 2.2 : METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.

Il n'a été procédé à aucune actualisation des immobilisations financières, les comptes enregistrant des coûts et non des valeurs.

LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES

2.2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles répondant aux conditions de définition et de comptabilisation définies aux articles 211-5 et 212-1 et suivants du Règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 sont évaluées, conformément aux dispositions des articles 213-1, 213-22 et suivants à leur prix d'achat, net de toutes remises, augmenté de tous les coûts directement attribuables à la préparation de ces actifs en vue de leur utilisation envisagée.

Le coût de développement externe d'un site internet au cours de l'exercice clos a été immobilisé pour un montant de 2 300 €.

2.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles répondant aux conditions de définition et de comptabilisation définies aux articles 211-6 et 212-1 et suivants du Règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 sont évaluées, conformément aux dispositions des articles 213-1, 213-8 et suivants à leur prix d'achat, net de toutes remises, augmenté de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction de l'entreprise.

Aucune immobilisation ne requérant une valorisation en composants, aucune modification n'a été apportée tant à la valeur brute ni à la durée qu'aux taux d'amortissement appliqués aux immobilisations inscrites à l'actif de l'entreprise.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice se sont élevés à 1 108 €. Il n'a été pratiqué aucune mise au rebut ou à des cessions d'actif au cours de l'exercice clos.

2.2.3. Immobilisations financières

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotés ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

A la clôture de chaque exercice social, une comparaison est effectuée « titre » par « titre » entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine de la société et la valeur d'inventaire.

Dans l'hypothèse d'une moins-value, celle-ci est constatée sous forme de dépréciation.

Au 31 décembre 2017, les titres de participation détenus dans la SCCV 3, rue des Mares ne dégagent aucune moins-value nécessitant la constitution d'une provision pour dépréciation.

2.2.4. Valeurs d'exploitation

1° Valorisation

A la date de clôture de l'exercice, les stocks et les productions en cours sont évalués selon les règles générales d'évaluation énoncées aux articles 214-1 à 214-6 et 214-16 à 214-19 du Règlement, sous réserve des dispositions prévues aux articles 214-23 et 214-24.

A la date de clôture de l'exercice, la valeur d'entrée est toujours retenue pour les stocks et les productions en cours qui ont fait l'objet d'un contrat de vente ferme dont l'exécution interviendra ultérieurement dès lors que le prix de vente stipulé couvre à la fois cette valeur et la totalité des frais restant à supporter pour la bonne exécution du contrat.

La valeur d'entrée est également retenue pour la fixation de la valeur des approvisionnements entrant dans la fabrication de produits qui ont fait l'objet d'un contrat de vente ferme, dès lors que ces stocks d'approvisionnement ont été individualisés et que le prix de vente stipulé couvre à la fois le coût d'entrée de ces approvisionnements, les coûts de transformation et la totalité des frais restant à supporter pour la bonne exécution du contrat.

Il n'existe aucune valeur d'exploitation au 31 décembre 2017.

2° Dépréciation

Le prix et les perspectives de vente sont à prendre en considération pour juger des éventuelles dépréciations des stocks

Lorsque la valeur d'entrée telle que décrite ci-dessus est supérieure au prix de vente moyen, une provision pour dépréciation est constituée à due concurrence.

En l'absence de valeur d'exploitation, aucune provision pour dépréciation n'a été constituée.

2.2.5. Créances

1° Valorisation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2° Dépréciation

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elles une provision pour dépréciation.

2.2.6. Valeurs mobilières de placement

1° Valorisation

L'évaluation des titres de placement est effectuée dans les mêmes conditions que celles prévues aux articles 221-1, 221-2, 221-6 et 221-7 pour les titres immobilisés.

Par dérogation aux articles 511-2 et 512-1, les plus-values et moins-values de cession des titres de placement sont comptabilisées selon le cas, en produit ou en charge.

2° Dépréciation

Les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une provision pour dépréciation des titres lorsqu'il est constaté à la clôture de l'exercice une moins-value comptable, égale à la différence existant entre le prix de revient des titres de placement et leur valeur liquidative à la clôture de l'exercice.

En l'absence de moins-value comptable, aucune provision pour dépréciation n'a été constituée à la clôture de l'exercice.

NOTE N° 2.3 : CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

2.3.1. Amortissement des immobilisations incorporelles

Le site internet acquis au cours de l'exercice est amorti sur une durée de 5 ans (taux 20 % par an).

La comptabilisation à l'actif de la création du site internet de la société a donné lieu à la comptabilisation d'un amortissement de 58 €.

2.3.2. Amortissement des immobilisations corporelles

En contrepartie des actifs corporels figurant à l'actif du bilan, une dotation aux amortissements de 265 € a été constatée au 31 décembre 2017.

2.3.3. Dépréciation des immobilisations financières

Les titres de la « SCCV de la rue des 3 Mares » inscrits à l'actif du bilan ne requièrent pas la constatation d'une provision pour dépréciation sur titres au 31 décembre 2017.

Si la société devait acquérir des biens corporels à l'état neuf, les taux d'amortissement pratiqués seraient les suivants :

	Durée
- Agencements – Installations	L. 3 à 8 ans
- Matériel informatique et de bureau	L. et D 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau.....	8 à 10 ans

2.3.3. Provisions

Les règles de constitution et les méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Image fidèle du patrimoine
- Comparabilité.
- Régularité et sincérité.
- Prudence.
- Importance relative.
- Principe de non-compensation
- Permanence des méthodes d'évaluation et continuité d'exploitation.

CHAPITRE III - NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT**ANNEXE - ELEMENT N° 3 : ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**

(voir annexe page 11)

ANNEXE - ELEMENT N° 4 : ETAT DES AMORTISSEMENTS

(voir annexe page 12)

ANNEXE - ELEMENT N° 5 : ETAT DES PROVISIONS

(voir annexe page 13)

**ANNEXE - ELEMENT N° 6 : ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES
ET DES DETTES**

(voir annexe page 14)

IMMOBILISATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisit., apports</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			2 300
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales, agencements, aménagements			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	674		1 108
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 108
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	1 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000		
TOTAL GENERAL	1 674		3 408

<i>Rubriques</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>	<i>Valeur d'origine</i>
FRAIS ETABLISSEMENT, RECHERCHE, DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			2 300	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techn., matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 762	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 782	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			1 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			1 000	
TOTAL GENERAL			5 082	

AMORTISSEMENTS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
FRAIS ETABLIS, RECHERCHE, DEVELOPMT AUTRES IMMO. INCORPORELLES		58		58
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements				
Installations techniques, matériel et outillage				
Installations générales, agencements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6	265		271
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6	265		271
TOTAL GENERAL	6	323		329

<i>Ventilation des dotations</i>	<i>Linéaires</i>	<i>Dégressifs</i>	<i>Exceptionnels</i>	<i>Dotations dérogat.</i>	<i>Reprises dérogat.</i>
FRAIS ETABL., RECHERCHE AUT. IMMO. INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions et installations					
Install. techniques, outillage					
Install. générales, agencements					
Matériel de transport					
Matériel bureau et informatique	6				
Emballages récupérables					
IMMO. CORPORELLES	6				
TOTAL GENERAL	6				

<i>Charges réparties sur plusieurs exercices</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Dotations</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Amortissements dérogatoires Implantations étrangères avant 01/01/92 Implantations étrangères après 01/01/92 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour grosses réparations Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Provisions sur immobilisations incorporelles Provisions sur immobilisations corporelles Provisions sur titres mis en équivalence Provisions sur titres de participation Provisions sur autres immobilis. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL				
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	7 847	7 847	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 770	1 770	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	82 697	82 697	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	92 314	92 314	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an,-5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 560	11 560		
Personnel et comptes rattachés	3 500	3 500		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 158	8 158		
Etat : impôt sur les bénéfices	52 458	52 458		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 982	2 982		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	123 488	123 488		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	201 728	201 728		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	114 987			

ANNEXE - ELEMENT N° 7-7 : FONDS COMMERCIAL

Aucun fonds de commerce n'a été acquis depuis la constitution de la société.

ANNEXE - ELEMENT N° 7-12° : PRODUITS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANT DU BILAN	MONTANT
- Créances rattachées à des participations.....	-
- Autres immobilisations financières.....	-
- Créances clients et comptes rattachés.....	-
- Autres créances.....	-
TOTAL.....	- =====

ANNEXE - ELEMENT N° 7-13° : CHARGES A PAYER

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
- Emprunts obligataires Convertibles.....	-
- Autres emprunts obligataires.....	-
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	-
- Emprunts et dettes financières divers.....	-
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	11 141
- Dettes fiscales et sociales.....	392
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	-
- Autres dettes.....	-
TOTAL.....	11 533 =====

ANNEXE - ELEMENT N° 7-14° : CHARGES ET PRODUITS
CONSTATES D'AVANCE

1° **Charges constatées d'avance** Néant

TOTAL..... **Néant**
=====

2° **Produits constatés d'avance**

Produits constatés d'avance..... -

TOTAL..... NEANT
=====

ANNEXE - ELEMENT N° 7-16° : COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
1- Actions composant le capital social au début de l'exercice	50	10 €
2- Actions émises pendant l'exercice	-	- €
3- Actions composant le capital social en fin d'exercice	50	10 €

CHAPITRE IV – AUTRE S INFORMATIONS

ANNEXE - ELEMENT 8

NOTE N° 1 : TABLEAU DES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT DE GARANTIE

I - Engagements donnés

- 1.1 Effets escomptés non échus
- 1.2 Avals et cautions
- 1.3 Sûretés réelles consenties pour un tiers
(nantissement du fonds de commerce)
- 1.4Autres..... (Voir tableau page 47, 8.1.)

ANNEXE - ELEMENT 8.1. CREDIT BAIL

IMMOBILISATIONS EN CREDIT-BAIL				BILAN INCLUANT LES IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL		
Postes du bilan	Coût d'entrée (1)	Dotations aux amortissements		Valeur nette	Valeur brute	Amortissements
		de (2)	cumulées (2)			
- Terrains..... - Constructions..... - Installations techniques, matériel et outillage..... - Autres immobilisations corporelles..... - Immobilisations en cours.....		N	E	A	N	T
TOTALX.....						

Postes du bilan	REDEVANCES PAYES		REDEVANCES RESTANT A PAYER				PRIX D'ACHAT RESIDUEL
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
- Terrains..... - Constructions..... - Installations techniques, matériel et outillage..... - Autres immobilisations corporelles..... - Immobilisations en cours.....		N	E	A	N	T	
TOTALX.....							

(1) Valeur de ces biens au moment de la signature des contrats.

(2) Dotations de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis.

ANNEXE - ELEMENT 8

NOTE N° 2 : DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

TOTAL.....	<u>NEANT</u>
	=====

NOTE N° 5 : REMUNERATION DES DIRIGEANTS

L'information du montant conduirait à donner le montant individuel de la rémunération des dirigeants.

NOTE N° 6 : EFFECTIF MOYEN

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
. Cadres (Hors dirigeant).....	0	0

ELEMENT 8.8° : TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2017

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserve et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (brut)	Valeur comptable des titres détenus (net)	Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
1. Filiales (plus de 50 % du capital détenu).....	-	-	-	-	0	-	-	-	-)	-	
2. Participation (10 à 50 % du capital détenu).....											
2.1.	2 000	-	50	1 000	1 000	102 500	-	80 918	199 281	NEANT	SCCV 3 rue des Mares
B. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
1. Filiales non reprises en A :											
a) françaises											
b) étrangères											
2. Participations non reprises en A :											
a) françaises											
b) étrangères											

J.W.²

A2VJL

**Société par Actions Simplifiée
Capital social : 500 €**

**Siège social : 51, avenue de la République
93110 ROSNY SOUS BOIS**

752 527 986 R.C.S. BOBIGNY

**PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 29 JUIN 2018
PORTANT SUR L'APPROBATION
DES COMPTES ANNUELS**

L'an deux mille dix-huit
Le vendredi 29 juin à 17 heures 30.

Monsieur Jean PIA, domicilié 51, avenue de la République à 93110 ROSNY SOUS BOIS, actionnaire unique et président de la société **A2JVL**, société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 500 €, divisé en 50 parts de 10 € chacune,

Après avoir indiqué ci-après l'ordre du jour sur lequel il est appelé à se prononcer :

- Rapport de gestion du président ;
- Approbation des comptes de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2017, et affectation du résultat ;
- Rapport spécial du président sur les conventions de l'article L. 227-10, alinéa 1 conformément aux dispositions de l'article L. 227-10, alinéa 2 du Code de Commerce, et approbation de ces conventions ;
- Quitus à la gérance ;
- Fixation de la rémunération du président ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à donner.

A pris les décisions suivantes :

Première Résolution

L'actionnaire unique, président, approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'il les a arrêtés ainsi les opérations traduites dans ces comptes et

.../...

J.P.

résumées dans son rapport de gestion, et qui font apparaître, pour ledit exercice, une perte nette comptable de 51 464,43 € après prise en charge d'un impôt sur les bénéfices de 12 592 € dû à la réintégration fiscale de la quote-part (50 %) du résultat fiscal de 201 724 € déclaré par la SCCV 3, rue de Mares au titre de son exercice clos le 31 décembre 2017.

La SCCV a réalisé un bénéfice net comptable au 31 décembre 2017 de 199 281 €

Deuxième Résolution

L'actionnaire unique, président, décide :

D'affecter la **perte nette comptable** de l'exercice 2017 de **51 464,43 €** au compte de « Report à nouveau » qui présentera un solde débiteur de **95 696,39 €** après affectation.

Troisième Résolution

Conformément à la loi (article 243 bis du C.G.I.), l'actionnaire unique, président, précise qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au cours des trois derniers exercices sociaux clos avant le 1er janvier 2017.

De plus, aucun acompte sur dividendes n'a été ni versé ni décidé depuis le 1^{er} janvier 2017 à ce jour.

Quatrième Résolution

Il déclare, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'il n'existe au titre de l'exercice clos aucune dépense et charge non déductible des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés.

Cinquième Résolution

L'actionnaire unique, président, déclare qu'au cours de l'exercice il n'a pas passé avec la société aucune convention de la nature de celles visées à l'article L. 227-10, alinéa 1 du code de commerce.

Un avenant a été passé avec la SCI LUVI le 2 janvier 2017 pour passer le loyer trimestriel de 453 € à un loyer trimestriel de 900 €, soit annuellement 3 600 €.

A ce titre, la société a comptabilisé en charges d'exploitation une somme de 3 600 € à laquelle il convient d'ajouter la taxe foncière contractuellement prévue, soit 1 872 € hors taxes sur les ordures ménagères.

Sixième Résolution

Le président, associé unique, déclare qu'il a perçu une rémunération brute au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 égale à 57 714,35 €. Le président rappelle qu'il a décidé le 29 décembre 2016 de porter sa rémunération annuelle, antérieurement fixée à la somme de 36 000 € depuis le 27 juin 2012, à la somme brute de 66 000 € à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le président déclare qu'il ne bénéficie d'aucun avantage en nature.

J. J?

Les présentes décisions seront répertoriées dans le registre tenu à cet effet.

L'actionnaire unique

* *
*

Copie certifiée conforme à l'original

le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by several loops and a horizontal line at the end.